

Editorial



Sommaire :

- Editorial
- Rôle CH Crest - crise COVID-19
- Compte financier 2020
- Projets du CH de Crest
- Equipe médicale
- Nous faire connaître
- Organisation médico-soignante en court séjour
- SIH
- Investissements matériels/travaux
- CDU
- Elections CVS
- Elections CSIRMT
- Ressources humaines-affaires médicales
- Don du sang
- Photos crise COVID-19
- Conseils diététiques
- Citation

La levée du plan blanc au sein de l'hôpital, en ce mois de juin 2021, marquera, nous l'espérons tous, l'épilogue de cette crise sanitaire sans précédent qui a mis à rude épreuve nos organisations médico-sociales et hospitalières. Il serait toutefois prématuré de considérer que le SARS-CoV-2 soit un dossier archivé tant que le seuil de l'immunité collective de la population ne sera pas atteint. Ceci étant, les efforts et les engagements de chaque professionnel médical, soignant, administratif, technique ou logistique méritent une fois de plus d'être soulignés car ils ont permis à l'ensemble de la population de notre bassin de vie de trouver une réponse à leur besoin de santé durant ces 15 derniers mois, s'agissant de problématique COVID, non COVID, de gestes opératoires, de prise en charge hospitalière au domicile ou de garantir le maintien de vie au domicile grâce aux équipes du SSIAD.

Si ce retour « à la normale » permet de reprendre en main les enjeux de notre établissement pour les prochaines années et à plus court terme sur les semaines estivales, l'hôpital maintiendra le cap et fera face aux épreuves comme le dit l'adage « La carrière d'un bateau n'est jamais sans tempête ». Une attitude réductrice conviendrait à s'indigner et à s'étaler sur nos problématiques, ce n'est bien évidemment pas ce registre mortifère qui a été retenu pour poursuivre notre quête de solutions afin de garantir la continuité de service dans l'ensemble des unités de soins. L'établissement a déjà su se relever d'autres crises et continuera dans cette voie.

Outre ces turbulences, la crise sanitaire n'a pas interrompu les démarches entreprises par le centre hospitalier de Crest pour mettre en œuvre ses projets conformément aux orientations stratégiques définies au sein du CPOM signé avec l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. Le projet de création d'une antenne HAD et de couverture de la zone blanche de Privas en concertation avec le centre hospitalier des Vals d'Ardèche et le groupe hospitalier Portes de Provence a été déposé auprès de l'ARS. Il va permettre de compléter l'offre de soins à l'attention de la population de Privas et de son bassin de vie et un meilleur maillage du territoire, en s'appuyant

Editorial (suite)

sur les parcours de soins des patients. De même, l'établissement est en cours de dépouillement des offres pour l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la reconstruction de l'EHPAD sur le site Mazorel qui a obtenu un accord favorable des tutelles départementales et de l'Agence régionale de santé (avec un engagement de subvention de 1,41 M€ pour chacun d'entre eux sur un projet avec un coût total de 19,4 M€ TTC) .

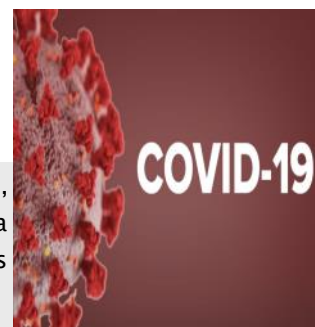
Enfin, les perspectives de développement d'activité en chirurgie ambulatoire à compter de la rentrée de septembre avec l'intégration des nouvelles spécialités comme la pédodontie, l'actualisation des organisations médicales du court séjour, la dynamique d'activité en HAD et le renforcement des équipes médicales de l'EHPAD laissent entrevoir avec raison une consolidation de la place de notre hôpital sur le territoire. Cet élan pourra également se consolider avec le renouvellement du dossier

d'autorisation des urgences qui verra la prise en compte de l'ensemble des recommandations formulées par l'Agence lors du dernier dépôt. La réussite des coopérations territoriales en gastro-entérologie avec l'arrivée d'une nouvelle praticienne de l'hôpital de Valence constitue aussi un atout pour nos patients. C'est bel et bien cette mobilisation collective et constructive autour des enjeux de demain qui nous garantira une pérennisation de nos forces vives médicales et la continuité de toutes nos activités et soyez-en tous ici remerciés. Au nom de toute la communauté médicale et hospitalière, nous vous souhaitons une très agréable parenthèse estivale.

Olivier MOULINET,
Directeur délégué et
Dr Assaad RACHIDI,
Président de la CME

Le centre hospitalier, acteur impliqué et reconnu dans la gestion de la crise sanitaire

Les professionnels médicaux, soignants, soutenus par les professionnels techniques, logistiques et administratifs se sont remarquablement mobilisés pour faire face à la crise sanitaire du coronavirus, dès le mois de mars 2020, et au rythme des vagues épidémiques qui se sont succédées.



Le plan blanc a été activé à deux reprises, du 13 mars 2020 au 19 juin 2020, et du 26 octobre 2020 au 9 juin 2021 et la cellule de crise, organe de commandement, de centralisation des informations, de décision de communication interne et externe a été mise en place pour gérer la crise sanitaire pendant cette période. L'établissement a également participé aux réunions de la cellule de crise du GHT Rhône-Vercors-Vivaraï, sous l'égide du centre hospitalier de Valence, afin de prendre sa part dans la gestion coordonnée de la crise à l'échelle du territoire.

La participation de l'établissement à la bonne prise en charge des patients sur le bassin de Crest, mais aussi sur le bassin de Valence, et plus largement en Drôme-Ardèche, a été saluée par Monsieur MARITON, Président du conseil de surveillance et par Monsieur SERVEAUX, Directeur Général, lors des instances du mois de décembre 2020.

Le service de médecine a accueilli un nombre important de patients atteints du virus SARS-CoV-2 et a ainsi contribué à la sécurité et à la gestion de l'épidémie sur une zone beaucoup plus large que celle desservie par le centre hospitalier de Crest. Le Docteur DURAND, médecin référent Covid-19, et le Docteur LE COQ ont été en relation étroite avec les différents spécialistes en 1re ligne sur le CH de Valence, qu'il s'agisse des réanimateurs, des infectiologues, faisant ainsi du centre hospitalier de Crest « la 2e plaque tournante » de la prise en charge au sein de la direction commune pour l'absorption des flux de patients « covid-19 » orientés par le centre

hospitalier de Valence. La parfaite articulation du service des urgences avec le service de médecine et le service des urgences de Valence a participé à ce résultat. Les coopérations intelligentes développées avec le centre hospitalier de Die pour l'accueil des patients covid-19 lorsqu'il n'était plus judicieux de mobiliser simultanément des ressources sur deux unités covid-19, dans deux établissements de taille similaire, sont à saluer.

S'agissant de l'HAD qui dispose d'une vision territoriale, en lien avec la zone qu'il couvre en Drôme-Ardèche, il a joué un rôle proactif et a fait preuve de résilience, dès le début de la crise sanitaire. Le service est venu en soutien du centre hospitalier de Valence qui avait besoin de libérer des lits de court séjour pour faire face à l'accueil des patients covid-19. Il a également pris en charge un nombre important de patients covid-19 directement depuis le domicile et dans différents EHPAD du territoire, s'imposant en acteur désormais incontournable dans la gestion de la crise sanitaire. Pour sa part, le SSIAD a su faire preuve d'adaptation pour maintenir une prise en charge coordonnée des patients suivis sur le secteur de Crest, et dont certains avaient contracté la covid-19.

Sur le pôle EHPAD, les professionnels de Sainte Marie ont déployé tous leurs efforts pour lutter contre le foyer de contagion qui s'est déclaré à l'automne 2020, après avoir réussi à tenir le virus éloigné tout au long du printemps. Il convient de souligner qu'aucun cas de covid-19 n'a été identifié au sein de l'unité de Vie Rochecourbe. Tout au long de la crise sanitaire, la cellule de crise, en lien avec le médecin coordonnateur, l'encadrement, les représentants des usagers de l'EHPAD, s'est efforcée d'adapter les mesures internes pour assurer à la fois la sécurité des résidents et pour maintenir les liens entre les résidents et leurs proches.

Roselyne MONTEL,
Attachée d'Administration Hospitalière,
Affaires générales

Compte financier 2020 : Une année transitoire



Le déficit du budget de l'hôpital s'est établi en 2020 à - 904 772 € (hors aides de l'ARS) soit - 404 772 € avec aides, les résultats de l'EHPAD et du SSIAD sont respectivement de - 35 159 € et + 116 228 €.

Ce déficit est en net recul par rapport à celui de 2019 -1 540 917 €, mais la situation de 2020 est exceptionnelle en raison du contexte sanitaire et de la mise en place de la garantie de financement. C'est une année transitoire en terme financier.

La crise sanitaire COVID 19 n'a pas permis de maintenir la dynamique d'activité constatée sur l'exercice 2019. En ce début d'année 2021, l'implication de l'ensemble de la communauté hospitalière permettra de repartir sur la même trajectoire pour un retour à l'équilibre qui demeure un objectif pour garantir le financement de l'opération de reconstruction de l'EHPAD.

Laurence BRIANÇON,
Responsable service financier

Malgré un contexte singulier, des projets structurants sont à souligner

Poursuite de la dynamique d'activité au bloc opératoire—chirurgie ambulatoire

Depuis 2019, il est constaté une forte demande des praticiens (libéraux et hospitaliers) à venir opérer au bloc opératoire du centre hospitalier de Crest.

Ce développement d'activité a été rendu possible par des liens de coopération étroits avec les structures hospitalières de territoire (CH Valence principalement mais aussi CH Drôme-Vivarais).

Il a été également soutenu par des investissements : 72 000€ ont été consacrés à l'acquisition en matériel, notamment pour la pédodontie, l'ophtalmologie, l'ORL et l'endoscopie.

Face à cette demande, la maquette opératoire a dû être retravaillée en tenant compte des souhaits de chacun, de leur jour de présence dans l'établissement, mais aussi en respectant une équité dans la répartition des plages opératoires.

Ophtalmologie :

Spécialité chirurgicale la plus pratiquée au bloc opératoire du CH de Crest.

17 plages opératoires sur 4 semaines.

4 praticiens hospitaliers du centre hospitalier de Valence (Dr COROÏ, Dr GUERLOT, Dr GUILLAUD, Dr MOKHTARI et Dr POPA)* + 3 praticiens libéraux (Dr ACIS, Dr HAOUAS et Dr LIGEON-LIGEONNET).

*1 autre praticien devrait rejoindre l'équipe d'ici la fin de l'année.



Orthopédie :

10 plages opératoires sur 4 semaines

Dr BELLIDENTY, Dr RACHIDI et Dr RATZIMBAZAFY

ECT (Electroconvulsivothérapie) :

Depuis le mois d'avril 2019, un partenariat est formalisé entre le centre hospitalier Drôme Vivarais (CHDV) et le centre hospitalier de Crest pour prendre en charge les patients relevant de cette thérapeutique.

L'activité étant en constante augmentation, 2 vacations (6 patients/vacation) leur sont désormais réservées pour assurer cette activité.

Les autres spécialités :

Chirurgie viscérale : Dr PIFFETEAU et Dr QUINTANE

Gastro-entérologie : Dr FOISY et Dr GRECO

Gynécologie : Dr BERTRAND et Dr PETITPERRIN

O.R.L. : Dr CHIDIAC et Dr PUJO

Pédodontie : Dr DUCROCQ

Stomatologie : Dr DELEUZE et Dr PAOLI

Urologie : Dr COMBE et Dr RASHED.

Il est à rappeler que l'équipe soignante du bloc opératoire est présente du lundi au vendredi de 7h30 à 15h00 (plages opératoires de 8h00 à 14h30), et celle de chirurgie ambulatoire est présente du lundi au vendredi de 7h15 à 18h00.

Alexandra BRUN,

Cadre de santé

Bloc opératoire, Chirurgie ambulatoire et Urgences



Projet d'une nouvelle antenne HAD sur le territoire

TARPIN-LYONNET, médecin coordonnateur de l'HAD de Crest et par le Dr Olivier TISSANDIER, médecin coordonnateur de l'HAD de Montélimar.

Projet d'extension de la zone géographique d'intervention de l'HAD et création d'une antenne HAD au sein du CH des Vals d'Ardèche à Privas

Le 29 mars dernier, le centre hospitalier de Crest a déposé, auprès des services de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, une demande d'autorisation afin d'étendre la zone géographique d'intervention du service d'HAD du centre hospitalier de Crest sur les zones blanches du secteur du Royans/Vercors, du secteur de Tournon et du secteur Privas, avec la création d'une antenne HAD au sein du centre hospitalier des Vals d'Ardèche à Privas.

Le centre hospitalier de Crest, le centre hospitalier des Portes de Provence (Montélimar), et le centre hospitalier d'Ardèche Méridionale (Aubenas) sont les trois établissements titulaires d'une autorisation d'HAD qui couvrent une grande partie du territoire de démocratie sanitaire « Drôme-Ardèche ». Mais il demeure des communes qui ne sont incluses dans aucune des autorisations des établissements cités ; elles sont dites « en zone blanche » alors que notamment l'HAD de Crest assure la prise en charge de patients de ces zones blanches depuis de nombreuses années.

S'agissant plus particulièrement du projet de création d'une antenne HAD au sein du centre hospitalier de Privas, il est l'aboutissement d'une concertation conduite entre les centres hospitaliers des Vals d'Ardèche, des Portes de Provence et de Crest dès le début de l'année 2021. Il a également reçu l'accord du centre hospitalier d'Ardèche Méridionale.

Ce dossier s'inscrit à la fois dans les objectifs de reconstruction de l'offre de soins du CH des Vals d'Ardèche, et à la fois dans les objectifs portés par le CH de Crest sur la couverture des zones blanches dans son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM 2020-2024).

La création de cette antenne va permettre de compléter l'offre de soins à l'attention de la population du Privadois. Au-delà de cet aspect, l'approche retenue repose sur une couverture du territoire à partir des parcours de soins des patients, portée par le Dr Florence

Ainsi, la prise en charge en HAD pourra être organisée sur le secteur de Privas, et en complément de l'antenne HAD créée sur le centre hospitalier de Privas, selon plusieurs circuits de prise en charge, en tenant compte de l'ensemble des acteurs de santé, des acteurs du médico-social, et en particulier des autres porteurs publics d'autorisation d'HAD du territoire.

Les équipes médicales et paramédicales de Crest et de Privas sont d'ores-et-déjà en contact pour préparer la mise en place de l'antenne afin qu'elle puisse être opérationnelle au plus tôt, dès l'obtention de l'autorisation délivrée par le Directeur Général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, selon la procédure en vigueur.

Le centre hospitalier de Crest a, dans le même temps, à nouveau sollicité l'extension de sa zone géographique d'intervention sur les zones blanches du Royans-Vercors et sur les zones blanches du secteur de Tournon/Rhône, sur lesquelles il intervient également de longue date. Il souhaite ainsi que le travail réalisé par l'équipe de l'HAD de Crest, sur des territoires aux profils variés, soit reconnu et officialisé.

Il s'agit d'un dossier qui vient conforter l'hospitalisation à domicile sur le territoire Drôme-Ardèche, en tant qu'alternative à l'hospitalisation. Il favorise à la fois l'accès aux soins pour un plus grand nombre de patients, et la coopération entre tous les acteurs de santé des structures hospitalières, acteurs de santé libéraux, et les acteurs du médico-social.

Enfin, la reconnaissance de l'HAD en tant qu'activité de soins autorisée à part entière, et non plus comme simple modalité de prise en charge de l'activité de soins de médecine, actée par l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai dernier, ouvre les perspectives d'un rôle encore plus prégnant et incontournable de l'HAD dans les prochaines années. Le service d'HAD du centre hospitalier de Crest saura anticiper et relever les défis qui l'attendent.

Roselyne MONTEL,

*Attachée d'Administration Hospitalière,
Affaires générales*

Photo en haut à droite : du centre hospitalier Privas Ardèche

« Quoi de neuf du côté équipe médicale ? »

Depuis le début de l'année 2021 :

En médecine polyvalente et à l'EHPAD :

Accueil en mai du Dr Sophie MEIGNIEN, qui vient assurer le remplacement du Dr Céline DURAND qui rejoindra, à l'été l'EHPAD aux côtés du Dr CLAISSE.

HAD :

Mutation en mars du Dr Olivia AIZAC vers le centre hospitalier de Valence avec en parallèle le recrutement de deux praticiens :

→ Dr Elise AMBLARD, qui faisait déjà auparavant partie de l'équipe de l'HAD

→ Dr Jean-Yves COMELLI pour appuyer l'HAD dans sa coordination avec les EHPAD

Le mois de juillet verra le recrutement d'un nouveau médecin, le Dr Maud VILLA, qui assurait des remplacements jusqu'ici à l'HAD.

Soins palliatifs :

Départ à la mi-juin du Dr Violaine BORDIER.

En consultation :



→ Activité dentaire pédiatrique depuis février 2021 avec l'arrivée du Dr Ophélie DUCROCQ SCHEERES (*photo à gauche*), intervenante libérale ;

→ Reconstitution des contrats des médecins libéraux dans toutes les spécialités ;

→ Le Dr Philippe MIAS a repris au début d'année une activité partielle en cardiologie.

Nouvelles coopérations avec le centre hospitalier de Valence

Ophtalmologie :

Reprise du bloc opératoire début 2021 avec les arrivées, depuis février, des docteurs COROÏ, GUEROT, MOKHTARI et du Dr GUILLAUD en septembre prochain ;

Anesthésie :

Démarrage d'une collaboration en anesthésie entre le CH de Crest et le CH de Valence depuis mars 2021 avec les docteurs TEYSSIER, EL BOUYOUSFI, GALEA, GIRARDOT, BOURAIMA, HAMROUN et DAURIAC, Cheffe du service d'anesthésie du CH de Valence ;

Gastro-entérologie :

Intervention du Dr Hélène FOISY (*photo à droite*) depuis avril 2021 ;

Chirurgie viscérale :

Reprise de l'activité du Dr Heri-Zo RAKOTOSON par le Dr Thomas PIFFETEAU.



Floryse VERHEYDEN

Responsable des affaires médicales



Nous faire connaître

Le CH de Crest comme de nombreux autres établissements de santé rencontre des difficultés pour garantir la complétude de ses équipes médicales.

Il souhaite donc promouvoir l'ensemble de ses forces et de ses qualités pour attirer de nouveaux médecins, et les fidéliser dans sa communauté.

Si la publication d'annonces ou la mise à jour régulière du site internet de l'établissement contribuent à cet objectif, il devient aujourd'hui indispensable de se démarquer sur la sphère des réseaux sociaux et du web.

La création d'une page **LinkedIn** au nom de l'hôpital permet de lui conférer une certaine visibilité auprès de la population soignante et médicale en quête de poste de travail.

De même et afin de viser un public plus spécifique de jeune médecin, la société de production audiovisuelle TI and BO a accompagné le centre hospitalier de Crest pour la réalisation d'un court spot vidéo vantant de façon scénarisée la qualité de vie au travail au sein de l'établissement, hors communication lisse classique.

Les captations ont été réalisées sur site les 20 et 21 mai 2021 avec la participation de certains d'entre vous que je remercie.

Le clip sera prochainement disponible et vous sera communiqué pour diffusion, partage et



Olivier MOULINET,
Directeur délégué



Dans les coulisses du tournage

Préparation du comédien
par le preneur de son



Tournage devant les urgences avec la
participation des Pompiers de Crest



Tournage au bloc
opératoire avec 2
figurants



Les figurants



Efficiences des organisations médico-soignantes en court séjour

Afin de permettre le développement de l'hôpital de jour de médecine, en corrélation avec les besoins de l'unité de chirurgie ambulatoire, et en répondant aux impératifs de l'unité de médecine d'hospitalisation complète, le centre hospitalier de Crest a pris l'appui du cabinet CERCLH depuis la fin du mois d'avril. Son expérience reconnue dans l'accompagnement des équipes hospitalières a permis de :

→ Réaliser un état des lieux avec les équipes afin de

cerner les enjeux et les problématiques rencontrées actuellement.

- Définir une organisation de travail cible avec les parties prenantes IDE, cadre, médecin en qualifiant les impacts qualité (parcours patients et équipes).
- S'appuyer sur les modes de fonctionnement existant dans d'autres établissements de taille comparable pour décliner un plan d'actions concret.

Un premier groupe de professionnel composé de 2 IDE, 2 AS, 1 secrétaire des hospitalisations, le cadre de santé de médecine, la coordinatrice des soins et 1 médecin se sont réunis en ateliers autour de la synchronisation du travail médical et paramédical. L'objectif est d'identifier quels sont les irritants du quotidien sur lesquels on peut agir rapidement (organisation de la relève, interruption du travail par le téléphone...) et les dysfonctionnements plus profonds comme l'organisation médicale en cas d'absence de l'un des médecins, et la répartition des patients entre les 2 secteurs de médecine.

Un deuxième groupe, composé des médecins du service de médecine, travaille également en ateliers afin de mieux définir la coordination médicale, c'est-à-dire d'identifier de façon non nominative pour chaque type d'activité quels sont les besoins et les compétences médicales nécessaires, de mieux coordonner les plannings de chaque médecin et de positionner un médecin en tant que chef de service.

Les propositions d'améliorations s'orientent vers 3 axes :

Axe 1 : Rassembler l'activité ambulatoire vers la création d'une Unité Médico-Chirurgicale Ambulatoire (UMCA) qui engloberait l'activité de chirurgie

ambulatoire et de l'hôpital de jour.

Axe 2 : Améliorer le fonctionnement du service de médecine polyvalente

- Positionner un médecin à la chefferie de service
- Superposer les secteurs médicaux et paramédicaux
- Développer les temps de coordination en améliorant les relèves
- Améliorer les relèves
- Mettre en place :
 - Une réunion médico-sociale hebdomadaire,
 - Une réunion médicale mensuelle,
 - Une réunion de service (1 à 2 fois par an).
- Améliorer la gestion des entrées / sorties
 - Mieux structurer le processus d'entrée depuis les urgences
 - Fluidifier le lien avec les secrétariats.

Axe 3 : Formaliser la charte de fonctionnement du service de médecine polyvalente.

Les conclusions du travail réalisé par le cabinet CERCLH avec les équipes médicales et paramédicales seront présentées le 25 juin en Directoire.

Marie HOARAU-MARTIN,

Coordinatrice des soins et Responsable QGDR

Année riche au niveau du SIH sur le centre hospitalier de Crest



Poursuite des travaux de rénovation du système d'information de l'HAD

En HAD, grâce à une implication remarquable d'une équipe référente : IDE, secrétaire, pharmaciens et médecins, de l'appui de Madame Sindie BARRUYER, Cheffe de projet, responsable du système d'information au CH de Valence, de la collaboration du service informatique mais aussi grâce à l'investissement de toute une équipe, de nombreuses évolutions ont pu être réalisées depuis mars 2020, d'autant plus, dans un contexte de pandémie.

La mise en place des transmissions ciblées a impacté la manière de tracer et de communiquer entre les intervenants HAD, et notamment lors des relèves orales. La levée des derniers obstacles techniques permettra d'y recourir dans quasiment toutes les

situations.

L'acquisition de tablettes embarquées au domicile, en mai 2020, a satisfait le personnel soignant et médical. Chacun s'est approprié ce nouvel outil et a progressé à son rythme, accompagné par une équipe référente, toujours à l'écoute et en appui.

L'utilisation de la messagerie AtHome sécurisée à partir de janvier 2021 a été une autre étape importante pour l'équipe pluridisciplinaire. Celle-ci a bouleversé les habitudes et permis d'améliorer les flux de communication.

Après une formation début juin de l'ensemble de l'équipe, le passage à la version 5 d'AtHome sera effective fin juin 2021.

En amont, une secrétaire a effectué un immense travail de remise à jour de la base de données avec la reprise de tous les paramètres au niveau des ressources humaines, ainsi que du matériel en location à domicile avec l'aide d'une IDE.

L'acquisition du logiciel PHARMA, en fin d'année, facilitera la gestion des stocks à la PUI.

Enfin, l'utilisation du module ATHOME concernant le circuit du médicament est prévue pour fin 2021/début 2022. Ce projet va représenter un travail conséquent qui devrait nous permettre de lever les recommandations HAS émises suite à la dernière visite de certification en 2016.

Bernadette DEMONTEIL,

Coordinatrice des soins pôle HAD-SSIAD



Le dossier patient informatisé (DPI) du groupement hospitalier de territoire Rhône-Vercors-Vivaraïs (GHT RVV)

Les centres hospitaliers de Crest, Die, Drôme Nord, Lamastre, Le Cheylard, Saint Marcellin, Tournon, Valence et la Résidence du Perron, déploient le **Dossier Patient Informatisé commun** au travers de la solution **Easily** hébergée aux Hospices Civils de Lyon (MCO, SSR, EHPAD).

Pour rappel, ce projet poursuit 3 objectifs :

- Accompagner la mise en œuvre du projet médical de territoire,
- Faciliter les échanges d'informations entre professionnels de santé autour d'un même patient,
- Proposer de nouveaux services numériques d'accès à des informations de santé aux usagers et aux professionnels de ville.

Dès le mois d'octobre 2020, le centre périnatalité de proximité et le bloc opératoire ont été déployés. En février 2021, malgré le contexte sanitaire complexe, les agendas et le dossier clinique ont suivi.

Depuis le mois de mars, ce sont le dossier de soins et la prescription médicamenteuse qui sont déployés sur l'EHPAD et le court séjour.

Désormais, le DPI Easily permet aux professionnels exerçant dans plusieurs établissements du GHT d'avoir un seul identifiant / mot de passe, d'avoir un seul agenda et de voir les rendez-vous de tous les sites sur lesquels ils interviennent, et pour les chirurgiens de visualiser leurs interventions directement dans leurs agendas.

Le dossier du patient s'alimente de tous les éléments

produits par tous sites (antécédents, compte-rendu, poids, taille). Ces éléments sont accessibles suivant les droits d'accès de chacun (lecture ou écriture).

La procédure dégradée en cas de panne informatique a été actualisée. Les sauvegardes des informations contenues dans le DPI sont réalisées toutes les deux heures pour les prescriptions, et toutes les six heures pour le dossier clinique par le service informatique.

Les évolutions à venir

- Les groupes de travail GHT poursuivent leurs travaux notamment pour la prescription médicamenteuse, la reprise des données et les interfaces avec les autres logiciels
- Les équipes techniques œuvrent pour la mise en place des interfaces de réception de résultats laboratoire et de comptes rendus dans Easily (biologie interne et externe, anapath, imagerie etc.)
- Le module des urgences sera déployé en 2022
- Les équipes fonctionnelles poursuivent les déploiements des modules Easily et du portail ViaPatient
- Les équipes d'identito-vigilance travaillent au dédoublonnage / fusion des dossiers patients.

Très prochainement, les médecins généralistes du cabinet de La Calade, intervenant à l'Unité de Vie Protégée de Rochecourbe, pourront accéder aux dossiers patients des résidents via un logiciel sécurisé.

Marie HOARAU-MARTIN,

Coordinatrice des soins et Responsable QGDR

L'EHPAD n'a pas été oublié

75 100 € ont été consacrés à l'acquisition de matériels pour améliorer à la fois la prise en charge des résidents et les conditions de travail des professionnels.

2020 – crédits CNR	
4 lits Alzheimer	9 096
4 lève-malades dont 2 à berceau motorisé	16 659
1 fauteuil de pesée	920
1 Bladderscan (remplacement)	4 320
2021	
4 chariots ergotron pour AS	2 966
1 chariot motorisé pour transport repas	4 500
demandes crédits non reconductibles pour 2021	
4 Lits Alzheimer (yc matelas et chevet)	10 291
8 Tables salle à manger	4 403
6 Fauteuils confort résidents	5 400
1 chariot motorisé pour transports repas	4 500
1 Blender mixer pour réalisation repas mixés EHPAD	2 800
10 Paravents intimité résidents chambres doubles	5 431
1 Pergola extérieure devant Armorin	3 850



Thierry GAUCHERAND,

Responsable des services économiques et logistiques

Les travaux



- SSI Rochecourbe : mise en œuvre des prescriptions du SDIS 26 avec l'installation de 3 portes coupe-feu et remplacement de la centrale incendie – travaux pris en charge par Drôme Aménagement Habitat, propriétaire des murs de la résidence (25 000 €).
- Mise au normes de la plateforme gaz médicaux (9 000 €).

Thierry GAUCHERAND,

Responsable des services économiques et logistiques

Du mouvement également du côté des représentants des usagers

Nouvelle composition de la commission des usagers (CDU)

Le 14 juin dernier, l'établissement a reçu un nouvel arrêté de l'Agence Régionale de Santé (arrêté n° 2021-16-0054 en date du 11 juin 2021) portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du Centre Hospitalier de Crest (Drôme).

Les membres titulaires de la C.D.U. du Centre Hospitalier de Crest sont :

M. SERVEAUX, Directeur général du CH de Crest

M. LEONE, Président de la C.D.U., Personne qualifiée Conseil de Surveillance

Mme MONTEL, Vice-Présidente de la C.D.U., Attachée d'administration hospitalière, Médiateur non médical

Dr. VILLARD, Médecin médiateur

M. MAZERES, Représentant des Usagers, Ligue contre le cancer.

M. BOISSEL, Aide-soignant, Représentant la C.S.I.R.M.T.

M. BONELLI, Chef Cuisinier, Représentant le C.T.E.

Mme HOARAU-MARTIN, Cadre supérieur de santé, Coordinatrice des soins et Responsable qualité et gestion des Risques.

Mme DEMONTEIL, Cadre supérieur de santé, Coordinatrice des soins Pôle des activités HAD.

A noter : Madame Tilly LEURING et Monsieur Philippe ROBERT ont été désignés en qualité de représentants des usagers suppléants.

Madame Marie-Thérèse THIVET est invitée à la CDU en qualité de représentant des usagers siégeant au conseil de surveillance



Elections du conseil de la vie sociale (C.V.S.)

La crise sanitaire n'a pas permis la tenue des élections du CVS en 2020, et les contraintes qui s'imposent à nous dans un contexte épidémique encore incertain nous ont conduit à organiser les élections du CVS en recourant au vote par correspondance exclusivement.

Un courrier annonçant le calendrier des opérations et modalités de vote a été remis à tous les résidents, et adressé aux familles et représentants légaux fin mai.

Il est rappelé que :

→ **La date butoir pour voter par correspondance est fixée au 5 juillet 2021.**

→ **Le dépouillement et la publication des résultats interviendront le 6 juillet 2021.**

La tenue des élections nous offre l'occasion de rappeler les missions et les compétences du CVS. Il s'agit d'une instance obligatoire, instaurée par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Le CVS donne un avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'EHPAD, et notamment sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- Les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques
- Les projets de travaux et d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'affectation des locaux collectifs
- L'entretien des locaux
- Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- L'animation de la vie institutionnelle
- Les mesures prises pour favoriser les relations entre ses participants
- Les modifications substantielles touchant aux

conditions de prise en charge.

Siéger au Conseil de la Vie Sociale, c'est s'engager pour représenter les autres !

- Le Conseil de la Vie Sociale doit être un lieu d'expression reflétant les préoccupations de l'ensemble des résidents ou usagers, et des familles
- Il est conseillé d'éviter de parler de son propre cas et de citer des noms
- Les membres du Conseil de la Vie Sociale sont tenus à la confidentialité des informations concernant les personnes
- Le Conseil de la Vie Sociale est force de proposition et non un organe de décision.

La composition du CVS

La composition du CVS de l'EHPAD Sainte Marie et de l'Unité de Vie Rochecourbe est définie dans son règlement intérieur. Il comprend des membres avec voix délibérative :

Catégorie	Titulaires	Suppléants
Résidents	2	2
Familles ou représentants légaux	2	2
Représentant du personnel	1	1

Le Directeur est membre de droit et dispose d'une voix consultative.

Peuvent également participer, sur invitation du CVS, à titre consultatif :

- Toute personne en fonction de l'ordre du jour
- Un représentant élu de la commune d'implantation de l'activité (du Conseil de Surveillance de l'établissement).

Roselyne MONTEL,
Attachée d'Administration Hospitalière,
Affaires générales



Les élections de la Commission de Soins infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (C.S.I.R.M.T.)

Le 8 juin 2021, les professionnels paramédicaux élaient leurs représentants à la Commission de Soins Infirmier, de Rééducation et Médicotechnique. Pour rappel la CSIRMT est composée de 15 membres et présidée par la coordonnatrice des soins.

Sur 243 professionnels inscrits, 106 professionnels ont exprimé leur choix soit 44%.

Collège cadres	
Titulaire	Karine BIBAL-GOSSE, Corine DIDIER, Sophie EVESQUE, Leila PERCHET
Suppléant	Alexandra BRUN, Malika SALHI
Collège aides-soignants	
Titulaire	Sylvain BOISSEL, Stéphanie JOURDAN, Cathy SAYN
Suppléant	Simon DELAGE, Magali ESPINAS, Véronique FAURE
Collège infirmier, rééducateur et médico-technique	
IDE titulaire	Cécile BRUN, Sandrine CHAIX, Véronique FAURE, Cécile GIORGETTI,
IDE suppléant	Catherine GOURDIN, Sylvie LEVREY, Laure MARONNIER, Coralie ROUX
Rééducateur titulaire	Mélanie BARRERE
Rééducateur suppléant	Maxime BON
Médico-technique titulaire	Noémie COUR
Médico-technique suppléant	Yamina DJARER

Les professionnels représentant la CSIRMT dans les instances :

- Conseil de surveillance : Corine DIDIER
- Commission des usagers : Sylvain BOISSEL
- CLIN : Sophie EVESQUE
- CLAN : Cécile BRUN
- CLUD-Ethique : Sandrine CHAIX
- Csth : Véronique FAURE
- Commission paramédicale de territoire :
 - Titulaire IDE : Sandrine THAVEL
 - Titulaire Cadre : Karine BIBAL-GOSSE
 - Titulaire AS : Stéphanie JOURDAN
 - Titulaire médico-technique : Noémie COUR

Un grand merci à l'ensemble des membres de la précédente CSIRMT pour le travail accompli depuis 2016 et tous mes encouragements pour la nouvelle CSIRMT et la poursuite du travail engagé.

Marie HOARAU-MARTIN,
Présidente de la C.S.I.R.M.T.
Coordonnatrice des soins et Responsable QGDR



Lignes directrices de gestion

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction

Publique entraîne de conséquentes modifications dans le champ de la gestion des ressources humaines notamment à l'hôpital avec la suppression de la notation, l'instauration d'un entretien professionnel pour apprécier la valeur professionnelle des fonctionnaires hospitaliers et la suppression des compétences des commissions administratives paritaires pour l'examen des tableaux d'avancement à compter du 1^{er} janvier 2021.

Ces nouvelles dispositions permettent d'engager une réflexion au sein du centre hospitalier de Crest avec les organisations représentatives du personnel pour la définition des lignes directrices de gestion.

Une première rencontre a eu lieu le 3 juin 2021 avec l'appui de la Direction des ressources humaines de la Direction commune.

Ces travaux vont se poursuivre après la rentrée scolaire et intégreront les enjeux stratégiques de l'établissement en matière d'attractivité, de gestion des carrières, de développement des compétences dans certains secteurs clés.

La prise en compte des contraintes budgétaires, du vieillissement des agents et des attendus en terme d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes seront constituera un paramètre important.

Olivier MOULINET,
Directeur délégué

Séverine MAURAU,
Adjoint des cadres— ressources humaines

Campagne annuelle d'évaluation

L'article 27 de la loi de transformation de la fonction publique prévoit la suppression de la note à partir de 2021 et la mise en place obligatoire d'un entretien professionnel annuel afin d'appréhender la valeur professionnelle des fonctionnaires, conformément aux attentes des établissements de la fonction publique hospitalières.

Dans l'attente de la rédaction et de la validation en instance des lignes directrices de gestion et des nouvelles fiches d'évaluations, l'entretien annuel d'évaluation 2021 est reporté en fin d'année 2021.



Séverine MAURAU,
Adjoint des cadres
Ressources humaines

Recensement des demandes de formation

Le plan de formation professionnelle 2022 doit être élaboré et présenté aux instances au courant du dernier trimestre 2021.

Les demandes de formations (formations individuelles ou formations institutionnelles) doivent donc parvenir à la Direction des Ressources Humaines au plus tard le lundi 20 septembre 2021 par le biais du formulaire joint à la présente note (disponible également sur ENNOV CREST-ENR-175).

Séverine MAURAU,
Adjoint des cadres
Ressources humaines

Les arrivées et les départs de personnel depuis le 1er janvier 2020



AMBLARD Elise, Médecin à l'HAD

ASENCIO Martin, Interne en médecine
BOUAMRA Aurore, AS en médecine
BOUSSEKINE Soumia, Ingénieur qualité
COMELLI Jean-Yves, Médecin à l'HAD
DUFOUR Cécile, Interne en médecine
GARCIN Lucie, Interne à l'HAD
HOORNAERT Agnès, AS au SSIAD
HUNTER Charlotte, Interne à l'HAD
ISSARTEL Patricia, Gestionnaire RH-AM
LANTHEAUME Aurélie, AS au SSIAD
LE COQ Emmanuel, Médecin en médecine
LEFEVRE Benoit, IDE en médecine
MEIGNIEN Sophie, Médecin en médecine
ROSSILLE Laetitia, IDE en médecine
ROUX Christine, Secrétaire médicale aux consultations externes
SOULARD Louise, Médecin à l'HAD
VERHEYDEN Floryse, Responsable des affaires médicales
VERNET Aurélie, IDE en médecine
VILLA Maud, Médecin à l'HAD
VILLETTE Corine, IADE



ALLIEL Anne-Marie, AS au bloc opératoire
BASTIAN Jacqueline, AS à La Tour
BERTIN Corine, AS en médecine
CAILLET Béatrice, Secrétaire médicale aux consultations externes
CHIRPAZ Marie-Chantal, AS au SSIAD
DUGUYS Nicolas, AS en médecine
DUNIERE Amanda, Gestionnaire RH-AM
FAUCONNIER Justine, Responsable des affaires médicales
FUOC Mathilde, IDE à l'EMSP
GAUTHIER Sylvie, IDE à la Résidence Armorin 1
GUDIN DE VALLERIN Michel, Cardiologue
HERITIER Stéphanie, IDE en médecine
JULLIAN Manon, Interne à l'HAD
LA FATA Lucas, Interne en médecine
MARNAS Brigitte, AS au SSIAD
MOUNICQ (AIZAC) Olivia, Médecin à l'HAD
MIAS Philippe, Cardiologue
ROCHE Pasquale, ASHQ à Rochecourbe
SLAMA Mounir, Interne à l'HAD
TRAN Quentin, Médecin vacataire en EHPAD

Séverine MAURAU,
Adjoint des cadres
Ressources humaines



Agnès HOORNAERT, AS, a réussi son cours d'entrée en école d'infirmière (IFSI)

Anne-Joël ABEL, Préparatrice en pharmacie, a réussi son cours d'entrée en école de cadre

3 agents vont suivre, dès la rentrée de septembre, la formation préparant au diplôme d'Aide-soignant : Alexandre VINAY, Manon JOURDAN et Sahondramalala BEGGUIN.

Cécile GIORGETTI a terminé l'école de cadre et prendra ses fonctions de cadre de santé dans les services Les Jardins de la Tour-Les Flamants Roses à compter du 19 juillet prochain.

Don du sang, l'EFS a besoin de vous !



En tant qu'agent du centre hospitalier de Crest, il vous est possible de donner votre sang sur votre temps de travail (hors nécessité de service).

Un justificatif d'absence vous sera demandé. Aussi, il conviendra de le remettre au service des ressources humaines.

Une communication sur les autres dates de don du sang sera effectuée tout au long de l'année.





Hydratons-nous !



L'été est là, et nos pertes en eau sont majorées.

Il est donc nécessaire d'augmenter nos apports hydriques, tout en restant sur des apports de qualité.

De l'eau, sous différentes formes : plate, café, thé frais/glacé, tisanes, infusions, presser du citron, faire infuser des fruits

Des crudités : de fruits ou de légumes (aliments très riches en eau)

Des jus de fruits ou de légumes
Types gaspacho, jus d'orange...

Je peux m'hydrater avec

Les laitages (également très hydratés)
Un yaourt nature contient un verre d'eau

Des soupes fraîches, sucrées ou salée

Soupe de melon, ou de fraises

Des smoothies de fruits et/ou légumes

Des sorbets maison



Vous pouvez pour chacune de ces idées, les personnaliser, les présenter de différentes manières.

Vous apporterez également beaucoup de couleur grâce à ces préparations, en plus d'un goût très agréable.

Essayez d'apporter, sur la journée, au moins 2 / 2,5L d'eau par jour (alimentation et boisson comprises), tout en favorisant les préparations maison, sans adjonction de sucre. N'hésitez pas à augmenter vos apports hydriques en fonction de votre activité physique, période de fortes chaleurs, fièvre...

Bel été à tous !

Mélanie BARRERE,
Diététicienne

Directeur de la publication :
Olivier MOULINET

Rédacteurs : Mélanie BARRERE,
Sylvie BOUX, Laurence
BRIANÇON, Alexandra BRUN,
Bernadette DEMONTEIL, Thierry
GAUCHERAND, Marie
HOARAU-MARTIN, Séverine
MAURAU, Olivier MOULINET,
Roselyne MONTEL, Dr Assaad
RACHIDI, Malika SALHI, Floryse
VERHEYDEN

Centre hospitalier de Crest
Quartier Mazorel Nord
Rue Paul Goy
26400 Crest
Téléphone : 04 75 25 37 00
Mail : hopital@ch-crest.fr
Site internet : www.ch-crest.fr



Centre Hospitalier de
Crest



La citation

« L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait. »
Georges BERNANOS